



FFvolley

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL DU 23 AVRIL 2022

SAISON 2021/2022

Présents

Au siège : Christian ALBE (Trésorier Général), Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Christophe DURAND (Trésorier Adjoint), Amine HACHELAF

Invités

Eric TANGUY (Président), Philippe VENDRAMINI (CS)

Début de la réunion : 14h00

La réunion s'est tenue en visioconférence.

L'ordre du jour portait principalement sur les comptes de résultats 2021 et les perspectives financières. Nous avons échangé avec le Président sur l'année écoulée et l'avenir.

Premier constat, la FFvolley se porte bien financièrement. Le résultat exceptionnel 2021 est au-delà des espérances.

Cela est dû en grande part aux différentes aides reçues pendant la période Covid (pas de charges URSSAF), ainsi qu'aux nombreuses économies réalisées à la fois sur les structures (diminution du nombre de salariés) et sur les organisations en moins grand nombre.

Le revers de la médaille, porte sur le report de charge de travail sur les bénévoles et sur certains salariés, et, dès que l'on prend en compte les organisations et les activités en temps normal, sur le budget prévisionnel qui montre les difficultés pour atteindre l'équilibre.

Les règlements des paniers d'engagements et des licences ont accru la trésorerie qui est devenue confortable. L'existence d'un Prêt Garanti par l'Etat assure un autre complément de trésorerie à moindre coût, ce qui nous permet notamment d'attendre sereinement le versement de la Convention d'objectifs prévu après les élections.

Côté licenciés, toutes licences confondues, on constate une forte progression dont on ne voit cependant pas l'effet sur les recettes pour l'instant, en raison du rabais consenti lors des renouvellements.

Le Président de la CCF se félicite du travail réalisé avec le Trésorier et le Trésorier adjoint qui a permis de réaliser un arrêté comptable à fin septembre. Cela a

permis de faire une projection en fin d'année et d'amorcer le travail sur le nouveau budget 2022.

Même si les motivations sont parfaitement fondées, il est précisé que toute demande de modification (ajouts, retraits ou modifications) du plan comptable analytique par quelque commission que ce soit doit faire l'objet d'une concertation avec la CCF et du Trésorier.

La période actuelle a suscité des questionnements sur la probable explosion des coûts et les conséquences financières de cette tendance lourde liée à une forte inflation probable.

Cela risque de peser sur les coûts, notamment les remboursements de frais de déplacement dont le taux de base n'a pas évolué depuis 2007. Des propositions seront faites pour en adoucir l'impact.

Même constatation pour les engagements en championnats et redevance d'arbitrage. Le taux de prise en charge par la FFvolley, taux qui a eu une forte tendance à diminuer ces dernières années devra être étudié de nouveau. Il faudra suivre son évolution après une année « normale ».

Les tarifs des licences ont fait l'objet de discussions.

Le projet de nouvelle architecture des licences n'aura que peu de répercussions au vu de l'inflation actuelle. Mais après la reconduction du contrat de délégation, le Président nous informe qu'il faudra à terme uniformiser le prix de la licence en France. Actuellement, jouer au Volley n'a pas le même prix sur tous les territoires. Le projet de tarification unique nécessitera un gros travail d'étude et de concertation pour aboutir. Les études menées par JP Dubier, puis par le Président mettent en évidence une énorme disparité qui nous a par le passé été reprochée par le ministère.

Le principe de paiement direct avec les cotisations incluses pour 90% des territoires, a, jusque-là, masqué les excès locaux, faussant la réalité et en faisant, en apparence, porter les coûts élevés sur la FFvolley.

Cela a été relevé par un audit ministériel en 2007 et pourrait nous être opposé lors d'un futur contrôle, malgré la différenciation licences/cotisations effectuée à la suite de cet audit. Le financement de nos structures décentralisées devra être éclairci et amélioré.

Ce sera l'objet de réunions transversales ultérieures.

Fin de la réunion à 16h30.

Le Président de la CCF

Amine HACHELAF